

Message 2026/04 du Comité de direction à l'assemblée des délégués du 29 septembre 2026

Budgets 2027

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

Nous vous transmettons, par la présente, le message concernant les budgets 2027.

1. Introduction

Le budget 2027 couvre l'exercice sur une période de 12 mois. Il est présenté conformément au plan comptable remanié pour être conforme aux règles de présentation des comptes selon la loi sur les finances communales (LFCo) et son ordonnance (OFCo), en application des normes du MCH2. Les comptes sont présentés dans leur intégralité afin de fournir une vue d'ensemble complète.

Nous rappelons également que l'élaboration d'un budget reste une estimation des charges et produits selon les informations connues à ce jour. Il doit donc permettre une certaine souplesse au comité de direction pour gérer le bon fonctionnement de l'association intercommunale et faire face à des dépenses extraordinaires selon les délégations de compétences définies dans le règlement des finances (art. 6, al. 1, RFin¹).

2. Commentaires au budget de résultats

2.1 Résultat

Le budget de résultats 2027 présente un résultat à l'équilibre :

- **Charges** **CHF 875'900.00**
- **Produits** **CHF 875'900.00**

¹ Le comité de direction est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de 25'000 francs.

2.2 Classification par nature

Le tableau ci-dessous permet de constater les charges et produits classés par nature, ainsi que leur variation par rapport au budget 2026.

Comptes par nature		Budget 2027	Budget 2026	Variation
30	AUTORITES ET PERSONNEL	-60 900,00	-55 500,00	8,9%
31	BIENS, SERVICES, CHARGES EXPLOITATION	-415 000,00	-52 500,00	87,3%
34	CHARGES FINANCIERES	-400 000,00	-70 000,00	82,5%
46	PARTICIPATIONS	875 900,00	178 000,00	79,7%
Résultat		0,00	0,00	

2.3 Classification par fonction

L'évolution des groupes de comptes, classés par fonction, est la suivante :

Regroupement par fonction		Budget 2027	Budget 2026	Variation
011	Législatif	-8 100,00	-13 500,00	-66,7%
012	Exécutif	-58 300,00	-52 000,00	10,8%
022	Services généraux, autres	-27 000,00	-24 500,00	9,3%
720	Traitement des eaux usées	493 800,00	160 500,00	67,5%
961	Intérêts	-400 400,00	-70 500,00	82,4%
Résultat		0,00	0,00	

Afin de faciliter la compréhension du budget de résultat, il nous paraît nécessaire de relever quelques explications liées à certains postes et en comparaison avec le budget 2026 :

2.4 Administration générale

011 Législatif

- Compte 0110.3000.20 : L'estimation des séances de commission financière a été affinée en fonction des besoins réels de l'année à venir.
- Compte 0110.3132.10 : Les honoraires ont été ajustés pour inclure une la révision fiduciaire.

012 Exécutif

- Compte 0120.3000.10 : L'estimation des séances techniques et de suivi des travaux auxquelles les membres du comité de direction participent a été adaptée en fonction des besoins réels des projets avec les chantiers qui débutent.
- Compte 0120.3050.00 : L'estimation des charges sociales a été adaptée pour les prélèvements des frais administratifs de la caisse de compensation, ainsi que la cotisation CAF (Caisse d'Allocation Familiale) en fonction des jetons du comité de direction mis à jour.

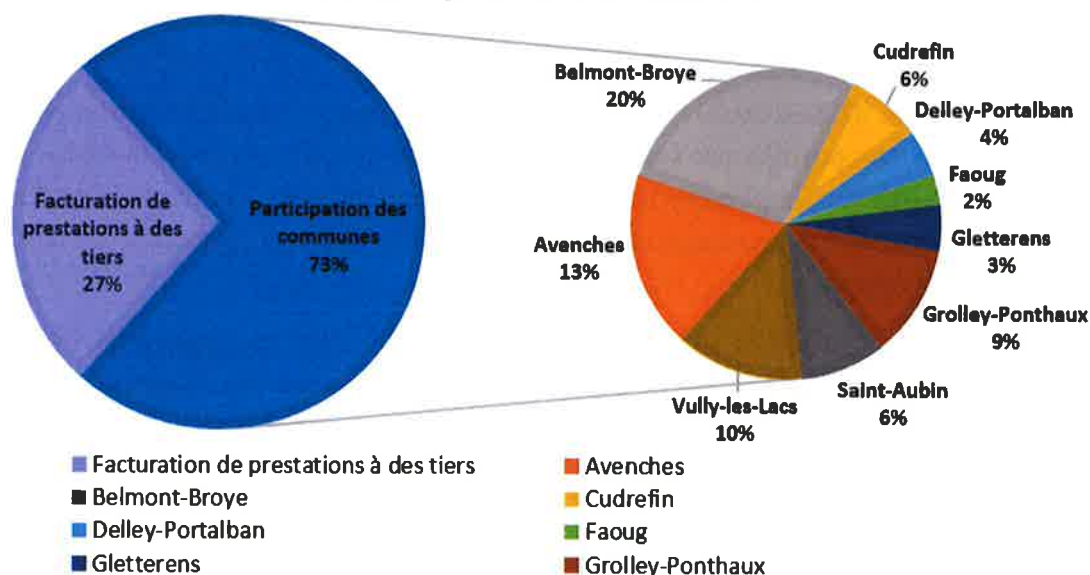
022 Services généraux, autres

- Compte 0220.3132.00 : L'enveloppe de 1'500 CHF destinée pour d'éventuels honoraires d'assistance lié au logiciel comptable a été affinée selon les besoins réels.
- Compte 0220.3010.00 – 3050.00 – 3053.00 : Aucun montant n'est prévu depuis 2026 sous cette position par suite d'un accord avec la commune de Vully-les-Lacs (mandat de prestation) impliquant la facturation directement par la commune pour les prestations fournies par la secrétaire et administratrice des finances (personnel de la commune de Vully-les-Lacs).
- Compte 0220.3130.20 : L'enveloppe de 20'000 CHF correspond au financement des prestations fournies par la secrétaire et administratrice des finances via un mandat de prestation avec la commune de Vully-les-Lacs. L'estimation a été affinée en fonction du travail lié au démarrage des chantiers.

720 Traitement des eaux usées

- Compte 7201.3130.20 : L'estimation du montant destiné au financement des prestations des communes dont les exploitants participent aux séances techniques et de suivi de travaux du projet a été affinée selon les besoins du projet avec le démarrage des chantiers.
- Compte 7201.3132.21 - 3132.22 - 3132.23 : L'enveloppe de 360'000 CHF au total correspond au financement des honoraires du BAMO (Bureau d'assistance au maître de l'ouvrage), de DGP STEP (Direction générale de projet) et de DGP Réseaux, dans la mesure où ils constituent des tâches déléguées du CODIR, qui ne sont plus financés par voie de crédits d'investissement comme c'était le cas au début du projet (phase études). L'estimation de la rémunération de ces prestations a dorénavant été intégrée dans le budget de l'association EBBV pour la phase de réalisation du projet.
- Compte 7201.3134.00 : Aucune enveloppe n'est intégrée pour les primes assurances dans le budget de l'association car celles-ci sont désormais financées par voie de crédits d'investissement pour la phase réalisation du projet.
- Compte 7201.4612.00 - 4612.01 : Le détail de l'évolution des participations aux charges est expliqué ci-dessous. Les tiers (industries du site AgriCo) participent désormais aux charges liées à la STEP et ce dès le début des travaux de construction de la STEP (prévu en 2027). La participation aux charges globales est donc répartie entre les tiers et les communes membres de l'association.

RÉPARTITION DES CHARGES



Répartition des charges

		2027	2026
	100%	875 800,00	
Facturation de prestations à des tiers	27%	234 900,00	-
Participations des communes **	73%	640 900,00	178 000,00
<i>Avenches</i>	<i>18,3%</i>	<i>118 600,00</i>	<i>32 963,60</i>
<i>Belmont-Broye</i>	<i>27,2%</i>	<i>174 300,00</i>	<i>48 451,60</i>
<i>Cudrefin</i>	<i>7,7%</i>	<i>49 300,00</i>	<i>13 670,40</i>
<i>Delley-Portalban</i>	<i>4,9%</i>	<i>31 400,00</i>	<i>8 686,40</i>
<i>Faug</i>	<i>3,1%</i>	<i>19 900,00</i>	<i>5 571,40</i>
<i>Gletterens</i>	<i>4,8%</i>	<i>30 800,00</i>	<i>8 561,80</i>
<i>Grolley-Ponthaux</i>	<i>11,7%</i>	<i>75 000,00</i>	<i>20 754,80</i>
<i>Saint-Aubin</i>	<i>8,8%</i>	<i>56 400,00</i>	<i>15 681,80</i>
<i>Vully-les-Lacs</i>	<i>13,3%</i>	<i>85 200,00</i>	<i>23 656,20</i>

Considérant le fait que la STEP ne soit pas encore en service et que dès lors les charges et débits à traiter ne sont pas connus :

** la clé de répartition d'investissements selon les statuts EBBV s'applique

961 Intérêts

- Les intérêts portent sur les engagements financiers en cours et ceux prévus pour l'année 2027 sur les crédits d'investissements en vigueur, soit un montant total de CHF 33'500'000.- prévus dans le budget des investissements. Un taux d'intérêt de 1.5% a été considéré pour ces investissements échelonnés sur 2027, portant les intérêts pour l'année 2027 à CHF 400'000.-.

3. Commentaires au budget des investissements

Le budget d'investissements présente uniquement les investissements prévus en 2027 sur les crédits en vigueur qui se montent au total à CHF 33'550'000.- HT et dont le détail est donné ci-dessous.

Les investissements budgétés en 2027 portent en partie sur les études restantes à finaliser et ce à hauteur de CHF 200'000.- HT pour la STEP tranche 2² (compte 7201.5031.00), de CHF 50'000.- HT pour les Réseaux de transport² (compte 7201.5031.10) et de CHF 250'000.- HT pour les études de détail du projet STEP³ (compte 7201.5031.30).

La plupart des investissements budgétés en 2027 portent sur les travaux de construction des ouvrages, et ce à hauteur de CHF 22'000'000.- HT pour la STEP⁴ (compte 7201.5040.00) et à hauteur de CHF 11'000'000.- HT pour les réseaux de transport⁴ (compte 7201.5032.50). Les travaux prévus d'être réalisés en 2027 sont notamment les travaux de génie civil (travaux spéciaux et gros-œuvre) et de commande des équipements pour la STEP et les travaux de génie civil (réalisation de fouilles, travaux spéciaux et gros-œuvre des stations de pompage) et pose de conduites pour les réseaux de transport.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'association EBBV propose à l'Assemblée des délégués d'accepter le budget de résultat 2027 et le budget des investissements 2027 tels que présentés.

Accepté lors de la séance du CoDir du 20 août 2026

Au nom du CoDir de l'EBBV

Le Président  Michel Verdon		La Secrétaire  Sylvie Baumann
--	---	---

Annexes :

- Budget de résultat par fonction
- Budget de résultat par nature
- Budget d'investissements par fonction
- Budget d'investissements par nature

Pesonne référente du Codir : Jan Salzmann

² Crédit d'investissement de CHF 4'065'000.- TTC nécessaire à l'étude des projets STEP tranche 2 et Réseaux de transport voté en février 2024 (message n°07-2024)

³ Crédit d'investissement de CHF 540'500.- TTC nécessaire aux études de détail du projet STEP voté en septembre 2025 (message n°02-2025)

⁴ Crédit d'investissement de CHF 110'000'000.- HT nécessaire aux travaux de construction de la STEP et des réseaux de raccordement voté en avril 2026 (message n°02-2026)